



# Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
VILLE DE TOURCOING

Direction de la Jeunesse, des Sports  
et des Territoires  
DFCPAJI\_D2024\_0192

**Signature d'un avenant pour la  
convention de mise à disposition d'un  
foncier Vilogia auprès de la Ville dans  
le cadre du projet de gestion transitoire  
« les petites pousses »**

## Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,**

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 202 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 20 du Conseil Municipal en date du 27 mars 2021 actant la mise en place du projet de gestion transitoire « les petites pousses » parmi les projets de la programmation politique de la ville 2021 ;

Vu la convention de gestion transitoire signée le 12 juillet 2021 entre la ville de Tourcoing et Vilogia ;

Vu l'avenant à cette convention signé le 31 mai 2024 ;

Considérant que cette convention a eu pour objet de mettre à disposition de la Ville de Tourcoing des parcelles sises rue Claude Perrault à Tourcoing ;

Considérant que par la délégation de pouvoir qui lui a été consentie par le Conseil Municipal, Madame le Maire est habilitée à prendre toute décision concernant la conclusion ou la révision du louage de choses n'excédant pas douze années ;

Considérant la nécessité de prévoir la gestion transitoire de l'emprise foncière du programme de renouvellement urbain à enjeu national ;

## DECISIONS

**ARTICLE 1 :** De signer un deuxième avenant à la convention susvisée signée le 12 juillet 2021 avec l'organisme de logement social Vilogia, ayant son siège social au 74 rue Jean Jaurès 59650 Villeneuve

d'Ascq et immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro 475 680 815 RCS Lille Métropole, propriétaire de l'emprise foncière laissée vacante par la démolition de l'immeuble « Perrault 2 » à Tourcoing afin de pouvoir occuper ce foncier dans le cadre du projet de gestion territoire « les petites pousses ». La convention prenant initialement fin, par avenant, au 30 juin 2024 est ainsi prorogée par avenant jusqu'à la veille de la signature de l'acte de cession définitif des terrains au profit de la SEM Ville renouvelée sans pouvoir excéder le 31 décembre 2025.

**ARTICLE 2** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 3** : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**ARTICLE 4** : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorière pour information.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le - 9 JUL. 2024

**Doriane BECUE**  
**Maire de Tourcoing**



Accusé réception en Préfecture le : - 9 JUL. 2024

Publié sur le site Internet de la Ville le : - 9 JUL. 2024

*BUDGET PRIN*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : DAJI\_D2024\_0192 avec 0 pièce(s) jointe(s)  
Date de décision : 09/07/2024  
Objet : Signature d'un avenant pour gestion transitoire site avec Vilogia

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 09/07/2024 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI\_D2024\_0192 - Signature d\_un avenant pour gestion transitoire site avec Vilogia.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Accusé de Réception**

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240709-DAJI\_D2024\_0192-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 09/07/2024

